Écoutes téléphoniques «massives» au Venezuela

Marco Aguilar avec AFP
Publié il y a 6 heures

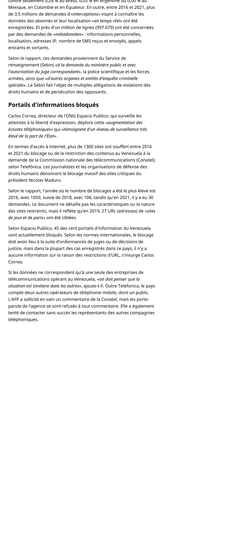

Les journalistes et les organisations de défense des droits humains dénoncent un cas de blocage massif des sites critiques du président Nicolas Maduro. (AFP/Juan Barreto, AFP)

Près de 900.000 écoutes téléphoniques en 2021 au Venezuela… Les défenseurs des droits humains dénoncent une «surveillance massive» de la population et découvrent des chiffres publiés récemment par le géant de la téléphonie espagnol Telefónica. «C'est un abus systématique d'interception des communications», a déclaré à l'AFP Andrés Azpiurua, directeur de VE Sin Filtro, une ONG vénézuélienne qui lutte contre les blocages et les restrictions d'internet.

Cela témoigne «*d'un programme de surveillance massive par l'interception des communications et la capture des métadonnées*», estime Andrés Azpiurua, qui dénonce «*une violation il grande échelle des droits humains*» qui «*élimine un scénario autoritaire*». Les «interceptions légales» des lignes téléphoniques et des accès internet de Telefónica ont bondi de 380,250 en 2016 à 861.004 en 2021, selon des chiffres dévoilés jeudi par l'entreprise, présente au Venezuela depuis 2005.

Telefónica a publié dans son «*Rapport de transparence dans les communications 2021*» des données sur les demandes d'interception et de blocage de sites web reçues des autorités dans les 12 pays où elle est présente: Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Mexique, Pérou, Uruguay et Venezuela. Telefónica est le principal fournisseur de téléphonie mobile au Venezuela. La société d'État CANTV domine le marché du téléphone fixe et de l'Internet.

Ces «écoutes» ont concerné 20% des clients de Telefónica au Venezuela, contre seulement 0,28 % au Brésil, 0,05 % en Argentine ou 0,00 % au Mexique, en Colombie et en Équateur. En outre, entre 2016 et 2021, plus de 3,5 millions de demandes d'«interceptions» visant à connaître les données des abonnés et leur localisation «en temps réel» ont été enregistrées. Et près d'un million de lignes (997.679) ont été concernées par des demandes de «métadonnées» (informations personnelles, localisation, adresses IP, nombre de SMS reçus et envoyés, appels entrants et sortants.

Selon le rapport, ces demandes proviennent du Service de renseignement (Sebin) «*à la demande du ministère public et avec l'autorisation du juge correspondant*», la police scientifique et les forces armées, ainsi que «*d'autres organes et entités d'enquête criminelle spéciale*». Le Sebin fait l'objet de multiples allégations de violations des droits humains et de persécution des opposants.

Portails d'informations bloqués

Carlos Correa, directeur de l'ONG Espacio Público, qui surveille les atteintes à la liberté d'expression, déplore cette «augmentation des écoutes téléphoniques» qui «*témoignent d'un niveau de surveillance très élevé de la part de l'État*».

En termes d'accès à internet, plus de 1300 sites ont souffert entre 2016 et 2021 du blocage ou de la restriction du contenus au Venezuela à la demande de la Commission nationale des télécommunications (Conatel), selon Telefónica. Les journalistes et les organisations de défense des droits humains dénoncent le blocage massif des sites critiques du président Nicolás Maduro.

Selon le rapport, l'année où le nombre de blocages a été le plus élevé est 2016, avec 1050, suivie de 2018, avec 106, tandis qu'en 2021, il y a eu 30 demandes. Le document ne détaille pas les caractéristiques ou la nature des sites restreints, mais il reflète qu'en 2019, 27 URL (adresses) de «*sites de jeux et de paris*» ont été ciblées.

Selon Espacio Público, 45 des cent portails d'information du Venezuela sont actuellement bloqués. Selon les normes internationales, le blocage doit avoir lieu à la suite d'ordonnances de juges ou de décisions de justice, mais dans la plupart des cas enregistrés dans ce pays, il n'y a aucune information sur la raison des restrictions d'URL, s'insurge Carlos Correa.

Si les données ne correspondent qu'à une seule des entreprises de télécommunications opérant au Venezuela, «ce doit porter sur le fonctionnement des autres opérateurs», dit Andrés Azpiurua, qui a le pays compte deux autres opérateurs de téléphonie mobile, dont un public. L'AFP a sollicité en vain un commentaire de la Conatel, mais les porte-parole de l'agence se sont refusés à tout commentaire. Elle a également tenté de contacter sans succès les représentants des autres compagnies téléphoniques.